



## Compte-rendu de la réunion

du COMITE DIRECTEUR  
du Samedi 12 décembre 2009  
à CHAMBERY

### Présents

**Elus** : Rachel ACKERMANN, Christian AIT, Denise AVEDIGUIAN, Jean-Paul COUTELIER, Joël DHUMEZ, Yolande JABERG, Julie LAZARD, Christian PIEYRE, Rodolphe REDON, Luc SERBELLONE, Alain SZENICER.

**DTN, DTNA** : Jocelyne TRIADOU, Thierry MARDARGENT.

**Membre de droit** : Bertrand DUBREUIL.

**Invité** : Gilles LEDUIGOU

**Excusés** : Alain GUILLARD, Valérie KING, Jacques KOMORN, Claude LARIDAN, Johanna MENARD, André MONROCHE, Florence SUIRE.

Alain GUILLARD, Valérie KING et André MONROCHE, ont donné respectivement leur pouvoir de vote à Rodolphe REDON, Joël DHUMEZ, et Jean-Paul COUTELIER.

### **Ordre du jour**

1. Approbation du compte-rendu de la réunion du Comité Directeur du 26/09/2009
2. Observations sur le compte-rendu du Bureau Fédéral du 20/11/09
3. Point sur les finances au 30 septembre 2009
4. International
  - ◆ Championnat d'Europe 2009
  - ◆ Championnat du Monde 2010
5. SAVATE Promotionnelle (PRO) : règlement
6. D.T.N. parcours d'excellence sportive (PES) moins de 18 ans
7. Point sur les contrats d'objectifs Ligue
8. Approbation des comptes-rendus des commissions nationales (CNF – CNMédicale – CN SAVATE bâton défense)
9. Questions diverses

Début de la réunion à 14h00

Le Président ouvre la séance et remercie tous les participants de leur présence. Il remercie aussi Gilles Leduigou de sa participation à ce comité directeur. Il présente ensuite l'ordre du jour, et avant d'aborder les différents points, il souhaite adresser ses félicitations à :

- M Dreinaza qui a obtenu la médaille du mérite qui lui sera remise par M Hortefeux.
- Julie Lazard, qui dans le cadre du concours femmes et sports, a eu son dossier retenu et primé, le premier prix lui a été attribué. Il lui sera remis, par la Secrétaire d'état chargée des sports lors de la semaine féminine.

#### **1. Approbation du compte-rendu de la réunion du comité directeur du 26.09.09**

Le compte-rendu de la réunion du comité directeur du 26 septembre est adopté à l'unanimité des présents.

## **2. Observations sur le compte-rendu du Bureau Fédéral du 20/11/09**

Le compte-rendu de la réunion du bureau du 20 novembre 2009, envoyé à tous les membres du comité directeur est présenté.  
Aucune remarque n'est formulée.

## **3. Point sur les finances**

En l'absence du trésorier, le Président présente le suivi du budget au 30 septembre. Il souligne que le budget a été dans l'ensemble respecté.

Au 30 septembre on note 70% de dépenses et 71% de recettes avec un excédent provisoire de 55 000 €.

La DTN informe les membres du comité directeur que dans le cadre du parcours de l'excellence sportive (PES) pour les athlètes Equipe de France, qui n'évoluent pas en pôle, un logiciel va être réalisé pour un coût de 3000€ TTC, et budgétisé pour 2010.

Ce logiciel permettra le suivi de la préparation des athlètes via leur club. Chaque entraîneur national aura en charge le suivi de 4 à 5 athlètes par an.

Le Président et la DTN relatent leur rencontre avec le ministère. L'objectif de cet entretien concernait le suivi de nos finances. Lors de ce rendez-vous étaient présents : le Président, le Trésorier, La DTN et le Vice-Président chargé de l'international.

Le trésorier a présenté tout le travail effectué depuis 3 ans pour que la fédération retrouve des fonds propres positifs, ce qui est d'ailleurs le cas actuellement. Satisfait de ce résultat, Le ministère pense que les dossiers financiers créés par notre trésorier pourraient servir de référents à d'autres fédérations en difficulté financière.

## **4. International**

### ***4.1 : Championnat d'Europe 2009***

Le championnat d'Europe 2009 s'est déroulé à la Corogne en Espagne.

15 pays étaient engagés, 14 ont participé (forfait de l'Arménie)

66 hommes et 40 féminines ont disputé les assauts. La France est toujours en tête des titres obtenus, suivie de près par la Serbie.

### ***4.2 : Championnat du Monde Combat 2009***

5 lieux ont accueilli les championnats du Monde combat.

- ◆ 23 octobre à Marseille ( représentant fédéral : Denise AVEDIGUIAN)
- ◆ 7 novembre à Longwy ( représentant fédéral : Jean-Paul COUTELIER)
- ◆ 28 novembre à Eaubonne ( représentant fédéral : Alain SZENICER)
- ◆ 5 décembre à Tarbes ( représentant Fédéral : Luc SERBELONNE)

Ce soir, 12 décembre, se dérouleront les derniers championnats du Monde à la Motte Servolex, de nombreux élus du comité directeur présents, suite à la tenue d'un comité directeur sur place .

Les représentants du comité directeur fédéral à ces différents championnats sont unanimes pour noter un excellent accueil, la présence de nombreux spectateurs à toutes ces manifestations, une organisation très professionnelle, et des combats de qualité. Que l'ensemble des organisateurs en soient remerciés.

Il est noté toutefois que la convention d'organisation entre la fédération et la structure organisatrice est signée parfois trop tardivement. Ce retard est dû au fait que cette convention ne peut être conclue qu'après la signature entre l'organisateur et la F.I.S. Alain SCENIZER se propose de remédier à ce retard en modifiant les termes et les modalités de notre convention.

Il est rappelé :

- qu'aucun partenaire concurrent de la FFSbf et de la FIS ne peut figurer sur les différents supports de communication.
- que les affiches réalisées par l'organisateur, annonçant les manifestations, doivent avoir reçu l'aval de la Fédération avant d'être imprimées et diffusées

#### **4.3 : Championnat du Monde Assaut 2010**

Le comité départemental de Paris est pressenti pour l'organisation des championnats du Monde Assaut qui se dérouleront le 26 septembre 2010. En ce qui concerne les attributions d'un tournoi international qualificatif à une structure dépendant de la Fédération, il est demandé au Président de la F.I.S. d'informer au préalable la Fédération.

#### **4.4 : France/Russie**

2010 sera l'année France/Russie.

Suite à une rencontre au siège de la fédération entre les Présidents des deux fédérations, en présence de la DTN, le DTNA, et Hubert ABELA, il est envisagé deux rencontres sportives entre la France et la Russie, avec des juniors, séniors, féminines des équipes de France. Le principe est acté à l'unanimité des présents.

L'aller en Russie devrait avoir lieu le 8 mai et le retour en France entre septembre et décembre 2010. Les modalités de cette organisation devront être affinées et précisées. Affaire à suivre.

### **5. SAVATE Promotionnelle (PRO)**

#### **5.1 : règlement**

Christian Pieyre présente les propositions de règlement d'arbitrage et de jugement de la SAVATE PRO qui devront pour certaines être approfondies, en particulier le problème des licences et des examens médicaux pour les athlètes étrangers venant d'autres boxes pieds poings. Il est rappelé que la SAVATE Pro s'adresse seulement aux Elites A français, et aux athlètes étrangers ayant performé dans leurs compétitions nationales et internationales au sein de leurs propres Fédérations.

Sont validés :

##### **Tibias**

- Les parades tibiales ne sont pas sanctionnées
- Les coups de tibia sont interdits mais quand la frappe est faite par le tibia sur le tireur adverse, raccourcissant sa distance, cette faute n'est pas sanctionnée
- Les coups de pieds sont donnés avec toute la surface de la chaussure
- Les coups de pied non armés ou mal armés, ne sont pas obligatoirement sanctionnés.
- Sur un coup interdit, triangle génital, l'arbitre peut laisser le tireur récupérer sans le compter, s'il pense qu'il est en mesure de reprendre le combat, ou bien le compter et demander la disqualification de son adversaire, s'il ne peut reprendre la rencontre après le décompte.

##### **Demandes d'avertissements**

- Le 1<sup>er</sup> avertissement est donné par l'arbitre seul, rapidement, sans placer les tireurs dans les coins neutres.
- Pour les autres demandes d'avertissements : les juges ayant refusé la sanction ou pas vu la faute, ne minorent pas la note.

##### **Bulletin de jugement**

- Recherche d'un nouveau bulletin de jugement. Dans l'attente, c'est celui de la SAVATE BF qui reste utilisé.

##### **Tenue des tireurs**

- La tenue en 2 parties est pour l'instant validée à la majorité des présents. Cette proposition est mise aux voix.

Résultat du vote pour la tenue en 2 parties : 11 pour, 4 pour le torse-nu.  
Cette décision est validée et sera appliquée jusqu'à l'assemblée générale fédérale 2010.  
le torse nu pourrait alors être étudié en fonction des observations positives qui pourraient être faites suite aux combats « torsos nus » pour l'attribution de ceintures internationales ou mondiales conformément aux règlements de la F.I.S. qui a opté pour le torse nu.

**ATTENTION : en SAVATE Boxe Française l'intégrale ou la tenue en deux parties reste la règle pour toutes les Fédérations affiliées à la F.I.S.**

#### **Les bandages**

- Pour une meilleure protection les bandages doivent être modifiés. L'étude d'un bandage avec la commission médicale sera réalisée. Accepté à l'unanimité des présents

#### **Les primes**

- Des primes pourront être accordées aux tireurs par l'organisateur dans le respect des déclarations obligatoires à effectuer auprès des services concernés, URSSAF, ASSEDIC...) Il n'y aura pas de grille tarifaire, leur montant sera négocié entre chaque organisateur et les tireurs concernés par ces combats.

#### **Vacations des officiels**

- Lors de galas comportant exclusivement des combats en SAVATE PRO, les vacations des officiels seront : 150 € pour le DO, 100 € pour les juges. Tenue des arbitres à l'étude.
- Pour des galas ou des compétitions nationales de SAVATE BF comportant des combats de SAVATE PRO, la décision du montant des vacations sera revue lors du prochain comité directeur.

#### **Autorisation de combat en SAVATE Pro**

Ce point devra être approfondi par la commission, notamment pour les tireurs issus d'autres boxes pieds/poings et pour les étrangers.

#### **5.2 : 1<sup>er</sup> Open international de SAVATE Pro**

Il est acté par le comité directeur que l'Open de SAVATE Pro ne sera pas organisé par la fédération en octobre 2010 pour les raisons suivantes :

- La ligue Ile de France et le comité départemental de Paris organisent, en septembre 2010, le championnat du monde assaut. Il semble important que l'organisateur puisse bénéficier du soutien financier maximum des collectivités territoriales (Conseil Régional, ville de Paris)
- Les collectivités territoriales souhaitent soutenir les compétitions donnant accès à ce titre (France, Europe, monde).
- Le contexte politique (élections régionales) mais aussi les différentes réformes engagées par l'Etat doivent nous amener à beaucoup de prudence.

Par contre, il est proposé au comité directeur d'établir un cahier des charges pour une organisation de « SAVATE pro ». Un appel d'offre sera fait auprès des clubs, comités, ou ligues pour l'organisation de cette manifestation. Une aide financière de la fédération sera attribuée à la structure organisatrice.. (accepté à l'unanimité des présents)

### **6. Parcours d'excellence sportive (PES) moins de 18 ans**

#### **Optimisation du dispositif de détection chez les jeunes et accompagnement des sportifs de haut niveau hors pôles**

Les objectifs à travers ce projet :

- Identifier les potentiels futurs
- Accompagner ces potentiels dans le parcours d'excellence sportive

- ☐ Créer de la concurrence sportive
- ☐ Intégrer les potentiels dans nos structures d'entraînement
- ☐ Dynamiser la population féminine
- ☐ Renforcer la dynamique des équipes de France
- ☐ Accompagner les sportifs HN qui s'entraînent hors pôle
- ☐ Motiver les équipes techniques régionales à travers le parcours d'excellence sportive
- ☐ Donner du sens aux actions sportives régionales
- ☐ Créer du lien entre les entraîneurs E.T.F. et la direction technique nationale
- ☐ Renforcer les compétences des entraîneurs (mutualisation)

Deux axes de travail :

1er axe: la détection sur toute l'année  
(4 stages par an)

2ème axe: la formation continue des cadres techniques fédéraux

- Encadrement des stages, par les CTE et L'ETF (possédant un BEES2/DES ou en formation BEES2/DES)

### **Personnes identifiées pour les regroupements**

- ☐ Athlètes (assaut et combat) cadets et juniors des championnats de France jeunes, espoirs et juniors année n-1.
- ☐ Sportifs listés de Haut Niveau (PES hors pôles)

#### ***Première phase :***

Découpage en quatre zones géographiques

1<sup>er</sup> stage (3 jours) dans les quatre zones en s'appuyant sur les établissements nationaux (CREPS) pour la relève vacances de la Toussaint. Encadrement cadres techniques états et fédéraux.

#### ***Deuxième phase :***

Découpage de la France en deux

2<sup>ème</sup> stage (3 jours) zones 1 et 2 (relève) et athlètes du PES hors pôles et pôles vacances de Février CREPS Toulouse, et Chatenay Malabry. Encadrement : cadres techniques états et fédéraux.

#### ***Troisième phase :***

Un seul site CREPS 5 jours athlètes PES en pôles et hors pôles vacances de pâques (environ 50 sportifs) Encadrement : cadres techniques états et entraîneurs nationaux

#### ***Troisième phase bis :***

Un seul site CREPS 3 jours (relève détectée sur les championnats de France jeunes) début Juillet (30 à 40 sportifs). Encadrement : cadres états et fédéraux.

Accepté à l'unanimité des présents

Budget prévisionnel du dispositif : 50 000 Euros (qui sera imputé sur 3 budgets : le haut niveau/la relève/la formation). Ce budget sera validé lors de la présentation de l'ensemble du budget 2010.

## **7. Point sur les contrats d'objectifs Ligue**

La commission structuration/développement réunie le 12 décembre 2009, a étudié les dossiers reçus des Ligues et Comités, pour le versement de l'aide fédérale 2009.

Au préalable, un courrier listant les différentes pièces à fournir pour prétendre à cette aide, avait été envoyé à tous les présidents de Ligues et Comités.

Sur 64 comités départementaux constitués, 27 dossiers sont parvenus à la fédération, 25 ont été validés, 2 étaient incomplets.

Sur les 25 ligues 15 ont retourné les dossiers demandés. 14 ont été validés, une avait un dossier incomplet.

Rachel Ackermann, responsable de la commission enverra un courrier de rappel, en direction de ceux qui n'ont soit pas répondu soit transmis un dossier incomplet. La secrétaire Générale fournira à la comptable fédérale, la liste des ligues et comités en règle pour leur verser l'aide fédérale.

Point sur le retour des dossiers contrats d'objectifs Ligue 2010 : seulement 12 dossiers sur 22 ont été constitués à ce jour. Une relance sera faite en direction des retardataires.

Accepté à l'unanimité des présents

Les versements seront forclos le 31 décembre 2009, aucun règlement n'interviendra au-delà de cette date.

## **8. Approbation des comptes-rendus des commissions nationales**

### ***8.1 - commission nationale savate forme***

Le compte-rendu a été approuvé à l'unanimité des présents hormis le budget, qui sera mis pour validation dans le cadre du budget 2010 au prochain comité directeur.

### ***8.2 commission nationale médicale***

Le compte-rendu de la commission nationale médicale est adopté à l'unanimité des présents.

Une interrogation au sujet du défibrillateur fédéral. Est-il utile de le transporter sur les compétitions qui se déroulent à Paris, sachant que les salles Japy et Pouchet en sont équipées ? Il serait préférable de l'utiliser dans le cadre des formations. Accepté à l'unanimité des présents.

### **Vacations (rappel)**

Le montant des vacations voté par le Comité Directeur Fédéral sur proposition de la commission nationale des finances est le suivant :

- médecin titulaire du CES de médecine sportive :
  - Jusqu'à 12 rencontres effectives : 250 €
  - De 13 à 18 rencontres : 350 €
  - De 19 à 24 rencontres : 450 €
  - Au delà de 24 rencontres : 500 €

Applicables à partir de la date d'approbation du CD.

### ***8.3 commission nationale SAVATE bâton défense***

Suite aux propositions de la commission nationale SAVATE bâton défense concernant les formations et diplômes, il est demandé au responsable, Christian Aît, de prendre rendez-vous avec le groupe formation afin d'affiner ces propositions. Ce travail de concertation sera présenté au prochain comité directeur pour validation.

Accepté à l'unanimité des présents

## **9. Questions diverses**

### ***9.1 : Représentativité de la direction technique au sein des différentes commissions nationales***

La DTN présente le tableau suivant :

Commission mixte FFSU commission mixte UNSS Commission Médicale	Jocelyne TRIADOU
Commission internationale Commission SAVATE Pro	Hubert ABELA
Commission promotion/communication Commission événementielle	Thierry MARDARGENT

Commission compétitions	Jaafare KANFOUAH
Commission arbitrage	Fathi MIRA
Commission jeunes	Richard AGUENIHNAI
Commission féminines	Victor SEBASTIAO
Commission SAVATE bâton défense	Christophe NEUVILLE
Commission structuration/développement	Hugues RELIER - Thierry MARDARGENT
Commission SAVATE forme	Jérôme HUON

Accepté à l' unanimité des présents.

### **9.2 : Rôle des seconds lors des compétitions internationales**

La DTN propose que la règle qui a été appliquée au cours de la saison 2009/2010 : le(s) second(s) lors des compétitions internationales de référence ne peuvent être que des membres de l'Equipe Technique Nationale, soit désormais applicable.

Cette proposition est mise aux voix et obtient :

- ◆ 8 pour
- ◆ 3 contre
- ◆ 4 abstentions

Accepté à la majorité

### **9.3 : Mise à jour de l'Equipe Technique Fédérale**

L'heure tardive n'a pas permis de présenter le tableau de l'Equipe Technique Fédérale dont la mise à jour date du 16 novembre 2009.

**Sur les 63 comités constitués, 40 seulement sont dotés d'un Délégué technique départemental.**

Il est à noter que sur l'ensemble des départements, 38 départements n'ont toujours pas de comité départemental.

**Seules 5 ligues ont leurs départements constitués en comité :**

- Ile de France (8 départements),
- Rhône-Alpes (8 départements),
- Aquitaine (5 départements),
- Alsace (2 départements),
- Flandres-Artois (2 départements).

**3 ligues sont sans comité départemental**

- Franche-Comté (4 départements)
- Champagne-Ardenne (4 départements)
- Corse

**Par ligue, les Départements sans DTD sont :**

- Flandres-Artois : Nord
- Picardie : Oise
- Lorraine : Meurthe et Moselle, Moselle,
- Alsace : Bas-Rhin, Haut-Rhin,
- Bourgogne : Nièvre,
- Normandie : Eure
- Bretagne : Côtes-d'Armor, Finistère, Ille et Vilaine
- Pays de Loire : Loire-Atlantique, Maine et Loire
- Rhône-Alpes : Rhône
- PACA : Alpes de Haute Provence
- Touraine Orléans : Eure et Loir,
- Auvergne : Puy de Dôme
- Limousin : Creuse, Haute-Vienne
- Poitou-Charentes : Charente-Maritime
- Aquitaine : Landes

- Midi-Pyrénées : Tarn

#### **9.4 : Dérogation**

Une demande de dérogation pour participer aux championnats de France Jeunes a été faite par l'UNSS, pour Maxim Bassu. Ce dernier remplissant les conditions requises pour cette dérogation, à l'unanimité des présents, cette demande est validée.

#### **9.5 : International**

##### **Les dossiers concernant la FIS ont été remis aux membres du CD pour informations**

- ◆ Un tournoi Inter méditerranéen est prévu les 2 et 3 juillet à Narbonne
- ◆ La confédération européenne devient effective, des statuts ont été élaborés et acceptés. Le siège social : Belgique

##### **Comité directeur :**

Président : Davoring BUKOVAC (Croatie)  
Vice-Président : Joël DHUMEZ (France)  
Secrétaire Général : Alexandre WALNIER (Belgique)  
Trésorier : Alain PIETTE (Belgique)  
Membres : Julie GABRIEL gestionnaire du site (Grande Bretagne),  
Gerhard SCHMITT (Allemagne)

Ce comité directeur provisoire est élu jusqu'au 30 juin 2010. Une élection pour une mandature de 4 ans aura lieu à la prochaine AG de la FIS.

##### **Commissions :**

- enseignement et jeunes,
- promotion et développement,
- arbitrage,
- sportive,
- vétérans,
- savate pro,
- canne.

L'objet de cette nouvelle structure est de promouvoir, de développer et coordonner les actions de la savate et de ses disciplines associées - connexes en Europe. Un congrès électif aura lieu tous les 4 ans.

- ◆ Le Comité Directeur international (CDI s'est réuni à A CORÜNA EN Espagne le 15/11/09

Quelques décisions à retenir :

- Nouveau nom de la FIS car confusion avec la Fédération Internationale de ski (FIS) et la Fédération Internationale de Sports Automobiles (FISA).  
Il est donc proposé la dénomination de « F.I.S.A.V. » accepté à la majorité.
- Le chaus'fight est supprimé au niveau de l'international.
- Savate PRO : Le torse nu est retenu pour les athlètes lors des titres ceintures européennes et mondiales. La tenue des officiels sera différente, pas de nœud papillon et changement de couleur pour la chemise, à définir.
- SAVATE boxe Française : l'intégrale ou tenue en 2 parties est maintenue.

Les compte-rendus complets sont sur le site de la FIS et très prochainement sur notre site.

Le Président



Jean-Paul COUTELIER

La Secrétaire Générale



Yolande JABERG